

Index

Faits saillants	2
Un message du conseil des fiduciaires	3
Placements	4
Financement	6
Gouvernance	7

Faits saillants

PARTICIPANTSⁱ

400 000

Participants actifs, admissibles et ayant droit à une rente différée

35 500

Participants retraités, conjoints survivants et bénéficiaires

2000

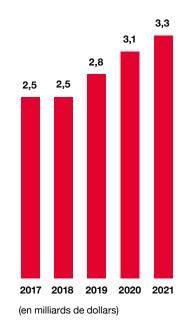
Participants nouvellement retraités en 2021

TAUX DE RENDEMENTS ANNUALISÉS

1 an	5,6 %
5 ans	8,4 %
10 ans	7,6 %

Rendement cible 6,0 %

ACTIF NET



Un message du conseil des fiduciaires

Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport annuel du Régime de retraite des employés de commerce du Canada (le « Régime ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Nous espérons que ces mises à jour, qui portent sur le rendement des placements, l'état de la capitalisation et les initiatives de gouvernance entreprises au cours de l'année, vous donneront un aperçu utile du fonctionnement du régime.

Malgré les nombreux défis posés par la pandémie de COVID-19, des progrès mesurés ont continué à être réalisés pour atteindre notre objectif de financement optimal du plan afin d'en assurer la pérennité. Le portefeuille de placements a bien résisté, générant un taux de rendement de 5,6 % pour l'année, et les estimations préliminaires indiquent une nouvelle amélioration de la situation de capitalisation du Régime à la fin de 2021, tant sur la base de la pérennité que sur celle de la solvabilité. Nous sommes satisfaits de ces réalisations, et nous nous efforcerons de les développer dans les mois et les années à venir.

Néanmoins, nous ne pouvons pas perdre de vue des risques toujours présents, comme le montrent les événements du premier semestre de 2022. Dans le contexte de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, des pressions inflationnistes persistantes et d'une correction importante des marchés financiers mondiaux, nous continuerons à faire preuve de prudence, en axant notre travail sur le long terme, dans l'optique d'une stabilité durable dans une ère d'imprévisibilité.

Alors que nous nous adaptons à cette « nouvelle normalité », nos routines d'avant la pandémie reprenant progressivement, nous devons une fois de plus rendre hommage à ceux dont le sacrifice et le dévouement ont permis à beaucoup d'entre nous de s'offrir le luxe de la prudence au cours des deux dernières années. Aux travailleurs de première ligne qui ont fait preuve de détermination tout au long de cette période sans précédent: *Merci*.

Placements

RÉSULTATS DES PLACEMENTS

Au cours des cinq dernières années terminées le 31 décembre 2021, le portefeuille a affiché un taux de rendement annualisé de 8,4 %, dépassant de 2,4 % par année, sur une base relative, le rendement cible de 6,0 % du Régime (ou le taux de rendement jugé nécessaire pour satisfaire aux engagements du Régime lorsqu'ils deviennent exigibles).

Malgré des pressions inflationnistes croissantes et une volatilité considérable vers la fin de 2021, le portefeuille de placement du régime a profité de son exposition aux actions mondiales, qui ont continué à connaître de nouveaux sommets, terminant l'exercice 2021 avec un rendement à deux chiffres (13,6 %) pour la troisième année consécutive.

Les placements du régime sur les marchés privés ont également maintenu leur rendement solide, avec des taux de rendement interne bruts depuis l'origine allant de 6,5 % à 13,9 % pour les biens immobiliers, de 11,8 % à 12,5 % pour la dette privée, de 12,2 % à 15,9 % pour l'infrastructure et de 19,0 % à 32,0 % pour les actions de sociétés fermées.

Le portefeuille de fonds spéculatifs du Régime a enregistré un rendement de 2,7 %, tandis que ses placements en titres à revenu fixe et en obligations à rendement élevé ont diminué pour l'année, affichant des taux de rendement négatifs de -3,6 % et -0,3 %, respectivement.

PLACEMENTS SUR LES MARCHÉS PUBLICS ET FONDS DE COUVERTURE

Taux de rendement pour 2021ⁱⁱ

-0,3 %

Titres à revenu fixe -3,6 % Actions mondiales 13,6 % Fonds spéculatifs 2,7 %

Obligations à rendement élevé

PLACEMENTS SUR LE MARCHÉ PRIVÉ

Fourchette des taux de rendement interne depuis la créationⁱⁱⁱ

Infrastructures	12,2 %	-	15,9 %
Dette privée	11,8 %	_	12,5 %
Actions de sociétés fermées	19,0 %	_	32,0 %
Biens immobiliers	6,5 %	_	13,9 %

DIVERSIFICATION MONDIALE

Le portefeuille du Régime est bien diversifié dans un large éventail de catégories d'actifs et comprend des placements cotés en bourse et privés. Pour réduire le risque de concentration géographique, le portefeuille comprend à la fois des placements canadiens et des placements à l'extérieur du Canada.





ACTIVITÉS DE PLACEMENT

Chaque année, les fiduciaires rencontrent au moins une fois par trimestre le conseiller en investissements du Régime, Aon Hewitt Inc. pour examiner la composition de l'actif du Régime, le rendement des placements, les partenaires de placement et la conformité des placements du Régime.

L'étude de modélisation de l'actif et du passif (« MAP ») la plus récente – un exercice qui analyse les impacts de la conception du Régime, de la politique de financement et de prestations, ainsi que la stratégie de placement pour aider les fiduciaires dans leur prise de décision – a été achevée en 2019. Depuis lors, les fiduciaires ont travaillé avec diligence pour rééquilibrer le portefeuille de placements du Régime d'une manière conforme aux conclusions de l'étude. Ces efforts de rééquilibrage ont entraîné les changements suivants en 2021.

- L'introduction de quatre stratégies de terres agricoles, gérées par Ceres Partners, Fiera Comox, PGIM, et UBS Farmland Investors.
- Une recherche de gestionnaires de placements en actions mondiales a mené à l'ajout de trois gestionnaires : Arrowstreet Capital, First Pacific Advisors, et GQG Partners.
- La recherche d'un gestionnaire de placements dans les actions de sociétés fermées a abouti à des engagements de placements dans deux nouvelles sociétés en commandite lancées par Francisco Partners et Thoma Bravo.

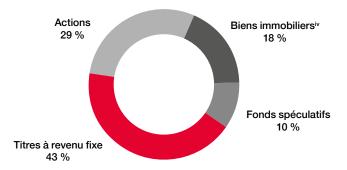
La liste complète des partenaires d'investissement du Régime est présentée à la page 8 du présent rapport.

REGARD SUR L'AVENIR

Au cours des prochaines années, les prélèvements devraient s'intensifier considérablement sur les engagements récents du Plan en matière de terres agricoles et des actions de sociétés fermées. Les fiduciaires continueront à travailler avec leur conseiller en placement pour bonifier le portefeuille d'actions fermées du régime, la liquidité récente de cette catégorie d'actifs ayant entraîné une sous-pondération de son allocation cible.

À plus long terme, les fiduciaires continueront de surveiller la composition de l'actif du Régime et les partenaires d'investissement pour s'assurer de leur rendement continu, de leur conformité et de leur pertinence.

COMPOSITION CIBLE DE L'ACTIF

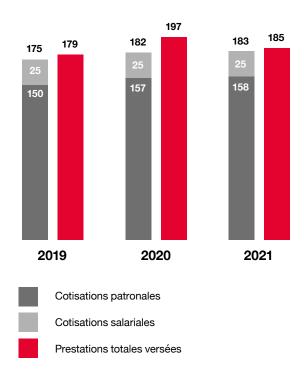


Financement

SOURCES DE FINANCEMENT

En 2021, les cotisations patronales au Régime ont totalisé 158 millions de dollars, tandis que les cotisations salariales ont totalisé 25 millions de dollars. Un revenu supplémentaire de 174 millions de dollars a été généré par le portefeuille de placements du Régime pendant l'exercice. Après les paiements de prestations et les dépenses (ces dernières restant inférieures à 1 % de l'actif du régime en 2021), l'actif net disponible pour les prestations a augmenté d'environ 151 millions de dollars en 2021.

COTISATIONS ET PRESTATIONS PAYÉES



(en millions de dollars)

ÉTAT DE LA CAPITALISATON

L'évaluation actuarielle la plus récente du Régime, en date du 31 décembre 2018, a été déposée auprès de l'organisme de réglementation des régimes de retraite, l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers (« ARSF »), à la fin de 2019. Cette évaluation indiquait un niveau de capitalisation selon l'approche de continuité de 83 % et un degré de solvabilité (soit l'actif du Régime par rapport à son passif en supposant que le Régime est liquidé à la date du calcul) de 51,3 %.

La volatilité du marché liée à la pandémie au début 2020 a eu un impact important à court terme sur le degré de solvabilité du Régime, avec une baisse de plus de 10 % qui a nécessité le dépôt provisoire d'un degré de solvabilité actualisé auprès de l'ARSF. Par conséquent, au 31 mars 2020, le degré de solvabilité du Régime a été rétabli à 44,8 %. Heureusement, cette forte baisse a été de courte durée, avec un redressement du degré de solvabilité à 52,2 % au 31 décembre 2020.

Une nouvelle évaluation actuarielle, reflétant le statut de financement du régime au 31 décembre 2021, doit être déposée auprès de l'ARSF au cours du second semestre de 2022. Les estimations préliminaires indiquent une amélioration attendue du degré de solvabilité à environ 60 %, ainsi qu'une amélioration attendue correspondante de la situation de capitalisation du Régime selon la base de la pérennité.

Gouvernance

CONSEIL DE FIDUCIAIRES

Le Régime est régi par un conseil des fiduciaires. Le conseil est l'administrateur légal du Régime et est responsable à la fois de l'administration du Régime et du placement de son actif. La liste des fiduciaires actuels figure à la page 8 du présent rapport.

DOCUMENTS CONSTITUTIFS

Les fiduciaires sont nommés en vertu d'une convention de fiducie, qui énonce les pouvoirs et les devoirs du conseil. Le texte du Régime décrit les droits des participants. Les modifications apportées au texte du Régime sont communiquées aux participants.

POLITIQUES

Appuyé par une série de politiques sur des sujets comme la protection de la vie privée, les conflits d'intérêts, les communications avec les intervenants, ainsi que l'orientation, la formation et la succession des fiduciaires, un document de gouvernance sert de guide pratique pour la gouvernance du Régime et on y précise les rôles et responsabilités des parties engagées dans cette gouvernance.

Les fiduciaires tiennent aussi à jour une politique de financement et des prestations, qui établit le cadre de la maximisation de la probabilité que l'actif du Régime soit suffisant pour payer les prestations de retraite prévues, ainsi qu'un Énoncé des politiques et procédures de placement(« ÉPPP ») qui, entre autres choses, énonce les objectifs d'investissement, les lignes directrices, les points de référence et les considérations environnementales, sociales et de gouvernance applicables pour faire en sorte que l'actif du Régime soit investi de manière prudente et en conformité avec l'ensemble des exigences réglementaires applicables.

Les politiques et pratiques de gouvernance établies par les fiduciaires font l'objet d'un suivi et elles sont modifiées, si le conseil le juge approprié, pour faire en sorte qu'elles répondent toujours aux besoins du Régime et de ses participants.

CONFORMITÉ

Le Régime doit se conformer à la réglementation fédérale et provinciale en matière de retraite. Les fiduciaires surveillent les pratiques de conformité et ils les améliorent s'ils le jugent approprié. Ils retiennent par ailleurs les services d'un agent de conformité externe chargé de dresser des rapports de conformité trimestriels exigés par l'ARSF. En 2021, le Régime s'est conformé à son ÉPPP et à toutes les exigences réglementaires applicables.

INITIATIVES RÉCENTES

Afin de promouvoir une bonne gouvernance, les fiduciaires réalisent des examens réguliers des entreprises qui fournissent des services professionnels au Régime. Au cours de l'exercice, deux examens de ce type ont été entrepris. Au terme de ces exercices, les fiduciaires ont pu s'assurer que ces fournisseurs de services continuent d'apporter une valeur ajoutée et, par conséquent, aucun changement n'a été apporté. Les fournisseurs de services du régime sont énumérés à la page 8 du présent rapport.

Le nombre de participants est approximatif.

Rendement des placements pour 2021, exprimée par des taux de rendement pondérés dans le temps.

Rendement des placements depuis leur création exprimée à l'aide d'une fourchette de taux de rendement internes bruts obtenus par les placements individuels.

[™] Composé des classes d'actifs suivantes (et des allocations cibles) : biens immobilier (8 %), infrastructure (5 %) et terres agricoles (5 %).

PARTENAIRES DE PLACEMENT

AllianceBernstein First Pacific Advisors

Aon Investments Canada Francisco Partners

Arrowstreet Capital Gestion d'actifs CIBC

Auven Therapeutics Gestion de Placements TD

BlackRock GQG Partners

Brevan Howard Capital Management HBK Capital Management

Brookfield Asset Management Macquarie Infrastructure and Real Assets

Capstone Investment Advisors Neuberger Berman

CBRE Global Advisors PGIM
Ceres Partners PIMCO

Clairvest Equity Partners Royalty Pharma

Davidson Kempner Capital Management Thoma Bravo

Elementum Advisors UBS Farmland Investors

Fiera Comox

FOURNISSEURS DE SERVICES

ACTUAIRES Benchmark Decisions Ltd., Buck Canada HR Services Ltd.

ADMINISTRATEUR Le Groupe PBAS **AUDITEUR** BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L.

CONSEILLER EN PLACEMENTS / AGENT DE CONFORMITÉ Aon Hewitt Inc.

CONSEILLER JURIDIQUE Koskie Minsky LLP

DÉPOSITAIRE / VERSEMENT DES PRESTATIONS RBC Services aux investisseurs et de trésorerie

CONSEIL DE FIDUCIAIRES

Anouk Collet Conseillère principale au président national des TUAC Canada

Jim Cooke Représentant de l'employeur, Sobeys Inc.

Kelly Dobbyn Directeur principal des relations de travail, Metro Ontario Inc. **Shawn Haggerty** Président de la section locale 175 des TUAC Canada

Paul Meinema Président national des TUAC Canada

Wendy Mizuno Vice-présidente principale, Pensions et avantages sociaux,

Les Compagnies Loblaw Itée.

Jeff Traeger Président de la section locale 832 des TUAC Canada